

# CMD BADMINTON / Collèges Lycées 2020-2021



- Maintien des modalités de jeu dans le comptage des points des 5 sets (20/40/60/80/100) et le tirage au sort des séquences de jeu (4 possibilités)
- Les modalités de jeu restent harmonisées entre les championnats équipe établissement et excellence.
- Maintien de la fonction de jeune coach en équipe d'établissement et excellence : désormais le jeune coach élève interviendra s'il le souhaite dès que le volant n'est plus en jeu et lors des pauses autorisées (pas d'intervention de l'enseignant)
- Pour prétendre à la certification pratique sur une compétition, le jeune arbitre devra apporter le questionnaire théorique validé en amont de la compétition.

## Préambule

 **LE RÈGLEMENT FÉDÉRAL UNSS 2020-2024** précise les modalités d'accès (présentation des licences) aux rencontres UNSS :

La licence UNSS est obligatoire pour participer à des compétitions organisées par l'UNSS. Elle est exigible avant le début de toute épreuve.

Lors des compétitions UNSS, la licence peut être présentée sous différentes formes :

- **listing des licenciés (sur papier ou sur support numérique) ;**
- **licence individuelle (sur papier ou sur support numérique).**

**La présentation du listing des licenciés avec photo (ou des licences avec photo) est obligatoire. En revanche la signature du chef d'établissement sur ce listing ne l'est pas.**

Une photo numérisée intégrée à la licence ou au listing est obligatoire dès le niveau départemental.

**La saisie sur OPUSS d'une licence sans photo, sera bloquée :**

- en 2021 pour les championnats de France ;
- en 2022 pour les championnats d'académie ;
- en 2023 pour les championnats départementaux.

Toute licence ou listing non conforme entraîne le paiement d'une amende (10€) et impose la justification d'identité.

### Remarque

En cas de non présentation de la licence ou du listing, la participation à la compétition est toutefois soumise, sous réserve de vérification ultérieure :

- soit à la présentation de l'attestation d'inscription par Internet accompagnée d'un justificatif d'identité ;
- soit à la présentation d'une déclaration sur l'honneur accompagnée d'un justificatif d'identité.

Cette remarque ne permet pas de s'exonérer du paiement de l'amende en cas de non-présentation de la licence ou du listing.

- 🏠 Toute personne encadrant une équipe de l'association doit **être titulaire d'une licence UNSS « adulte », être inscrit sur la liste des accompagnateurs** sur Opuss et disposer de **l'agrément du comité directeur** (fournir un document attestant de cet agrément).
- **Les classements au niveau fédéral, entraînent des évolutions dans les modalités de participation aux compétitions scolaires.**

Niveau	National			Régional			Départemental			Promotion		
Série	N1	N2	N3	R4	R5	R6	D7	D8	D9	P10	P11	P12

Tout joueur classé à partir du niveau R6 au 1<sup>er</sup> septembre 2020 ne peut participer, comme joueur, qu'au championnat excellence.

Les joueurs non classés, ceux assimilés à la catégorie « promotion » et les joueurs classés D9, D8 ou D7 peuvent jouer le championnat par équipe d'établissement (un joueur ou une joueuse D9, D8 ou D7 autorisé).

**La référence en vigueur est le classement fédéral du 1<sup>er</sup> septembre 2020, disponible sur le site internet myffbad ([myffbad.fr](http://myffbad.fr)) ou via l'application officielle de la Fédération Française de Badminton (« FFBaD » disponible sur IOS, Android et Windows).**

**La vérification des classements est sous l'unique responsabilité des professeurs EPS et des cadres UNSS et ce, dès les phases de district.**

- **Comment vérifier le classement de ses joueurs ?**

Soyez vigilants quant au classement de vos élèves, notamment lorsque vous savez qu'ils jouent ou ont joué en club.

Sites Internet 	Application FFBaD 
<p><b>Sur internet :</b> vous avez deux outils à disposition pour vérifier leur classement :</p>	<p>Téléchargez l'application sur « Play Store », l'« Apple Store » ou « Windows Store ». Une fois installée, ouvrez l'application.</p>
<p><b>Pour le classement actualisé,</b> tapez "myffbad" dans un moteur de recherche et entrez sur le site « myffbad.fr ».</p> 	<p>Cliquez sur la « loupe ». Rentrez le nom du joueur et cliquez de nouveau sur la « loupe ».</p> 

En haut à droite, entrez le nom du joueur.



Puis cherchez le joueur dans la liste de résultats de la recherche. Vous aurez immédiatement accès à ses classements actualisés (à la date de votre recherche)

**Pour l'historique du classement (notamment celui du 1<sup>er</sup> septembre),** allez sur le site "ffbad.org", puis cliquez sur "badminton pour tous".



Puis "badminton scolaire", puis à gauche sur "ffbad et fédérations de sports scolaires".



Puis sur "historique classement jeunes". Il ne vous reste plus qu'à taper le nom du joueur que vous recherchez.

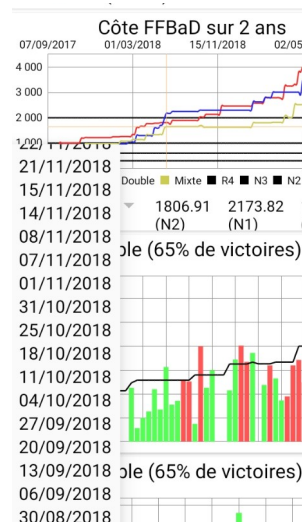


Sélectionnez dans les résultats l'élève recherché en cliquant dessus. Vous obtenez ses classements actuels dans les 3 tableaux.

> Pour obtenir l'historique du classement : à partir de ses classements actuels, cliquez sur « stat » puis descendre avec son doigt jusqu'au tableau « côteFFBaD ». Puis cliquez sur le tableau.



Puis en bas à gauche de celui-ci sélectionnez la date des classements recherchés.



## A / Championnats équipe établissement et excellence

### 1 / Bilan (2018-2019)

- Le championnat départemental s'est déroulé au collège des Balmettes Annecy le mercredi 30 janvier 2019.

Championnat départemental par équipe d'établissement	
1 <sup>er</sup>	collège K. Ruby St Pierre en Faucigny
2 <sup>ème</sup>	collège les Balmettes Annecy
3 <sup>ème</sup>	collège Varens Passy 1
4 <sup>ème</sup>	collège Varens Passy 2

Championnat départemental excellence	
1 <sup>er</sup>	collège les Balmettes Annecy

- Championnat d'académie collège excellence et équipe d'établissement à Bourg de Péage le 3 avril 2019

Championnat équipe établissement	Championnat excellence
2 <sup>ème</sup> collège K. Ruby St Pierre en Faucigny	2 <sup>ème</sup> Collège les Balmettes Annecy

### 2 / Bilan (2019-2020)

- Le championnat départemental s'est déroulé au collège des Balmettes Annecy le mercredi 29 janvier 2020.

Championnat départemental par équipe d'établissement	
1 <sup>er</sup>	collège Simone Veil (Poisy 1)
2 <sup>ème</sup>	collège Varens (Passy)
3 <sup>ème</sup>	collège Simone Veil (Poisy 2)

Championnat départemental excellence	
1 <sup>er</sup>	collège les Balmettes (Annecy)
2 <sup>e</sup>	collège Varens (Passy)

- Le Championnat d'académie (collège excellence et équipe d'établissement à Bourg de Péage le 8 avril 2020) a été annulé.

## 2 / Perspectives

- **Programmes**

- Les programmes **2020/2024** orientent l'activité des AS et permettent l'organisation des compétitions.
- **Des modèles de feuilles de rencontre UNSS de badminton sont en téléchargement sur le site UNSS.**
- Le règlement badminton est disponible sur le site de l'UNSS en téléchargement (sur unss.org, sports, fiches sports,...).

- **Proposition de calendrier 2020/2024**

- **Dates et lieux d'implantation des championnats lycées et collège**

<b>Championnat départemental</b>		
Lycées équipe établissement et excellence	13 janvier	Annecy
Lycées Professionnels	13 janvier	Annecy
Collèges équipe établissement et excellence	3 février	Annecy

<b>Championnat d'académie</b>		
Lycées équipe établissement et excellence	3 février	Drôme
Lycées Professionnels	24 février	Isère
Collèges équipe établissement et excellence	7 avril	Bourg de péage (26)

<b>Championnat de France</b>		
Lycées équipe établissement		Nîmes (Gard)
Lycées excellence		Nîmes (Gard)
Lycées Professionnels		Voirons (38)
Collèges excellence		Mèze (Hérault)
Collèges établissement		

- **Formules de jeu identiques pour les championnats équipe établissement et excellence en collège et lycée**

	<b>Collèges</b>	<b>Lycées</b>
<b>Licenciés autorisés</b>	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors / Seniors
<b>Composition des équipes</b>	<p align="center"><b>En équipe établissement</b></p> <p>6 compétiteurs maximum avec au minimum 2 garçons et 2 filles  <b>La composition d'équipe peut s'appuyer sur les 6 joueurs inscrits (5 seulement auparavant)</b></p> <p>L'équipe peut être composée de joueurs NC, P12, P11, P10 et d'1 seul(e) joueur (se) classé(e) D au 1<sup>er</sup> septembre 2020 ou 2019 ou 2018 en tenant compte du meilleur classement de référence des 3 tableaux (simple, double et double-mixte)</p> <p><b>Le joueur classé D7 ne peut faire qu'un set mais pas le double mixte. Le joueur classé D8 ou D9 peut faire deux sets mais pas le double mixte.</b></p>	

	<p>Le classement est consultable sur l'historique disponible sur le site ffbad.org (didacticiel disponible sur opuss) ou sur l'application « FFBaD ».</p> <p style="text-align: center;"><b>En excellence</b></p> <p>Ouvert à tous, classés ou non</p>
<b>Jeune arbitre</b>	<p>1 jeune arbitre par équipe qualifiée au moins de niveau district  Il peut être d'une autre association sportive du département  Il ne peut pas être compétiteur au championnat de France  Deux jeunes arbitres officient pour une rencontre en se partageant les sets de manière consensuelle (sinon tirage au sort)</p>
<b>Jeune coach - jeune capitaine</b>	<p>Un jeune coach-jeune arbitre par équipe qualifiée / Présence obligatoire sur chaque match  Il peut être non joueur mais dans ce cas la composition d'équipe sera de 5 joueurs maximum.  Une équipe sans jeune coach sera déclassée  <b>Le jeune coach peut intervenir dès lors que le volant n'est plus en jeu</b> et pendant les pauses prévues par le règlement (pas d'intervention de l'enseignant)</p>
<b>Formule de compétition</b>	<p>Chaque joueur peut jouer au plus deux sets par match  Le match se déroule en 5 sets avec changement de joueur (se) à 20 points, 40 points, 60 points et 80 points.  Le match est gagné par l'équipe qui atteint la première 100 points (aucune prolongation)</p> <p>Lors de chaque match, 5 sets sont joués :  SH (simple homme), SD (simple dame), DH (double hommes), DD (double dames) et DM (double mixte).</p> <p><b>1 minutes de coaching à 10, 30, 50, 70 et 90 et 2 minutes au changement de demi-terrain / Changement de demi-terrain à la fin de chaque set</b> (en milieu de set si exposition particulièrement défavorable)</p> <p>A chaque tour (poules et tableaux), un tirage au sort définira l'ordre des sets. Le double mixte sera toujours le dernier set joué.  <b>La composition d'équipe sera réalisée après l'exécution du tirage au sort.</b></p> <p><b>4 tirages au sort</b> sont possibles (A/B/C/D) :  A : SH-SD-DH-DD-DM  B : SD-SH-DD-DH-DM  C : DH-DD-SH-SD-DM  D : DD-DH-SD-SH-DM</p> <p>En cas d'égalité entre deux équipes à l'issue de la phase de poule, c'est le <b>match particulier qui fait foi</b>.  S'il y a égalité entre plus de deux équipes à l'issue de la phase de poule, on utilise dans l'<b>ordre des critères suivants</b> :  - le point-à-àverage sur l'ensemble des matchs de la poule  - le set-à-àverage sur l'ensemble des matchs de la poule  - le résultat à 80 points.</p>

- **Formule de jeu pour les lycées professionnels**

	<b>LP garçons ou mixtes</b>	<b>LP filles</b>																																				
<b>Licenciés autorisés</b>	Tous licenciés scolarisés dans un LP	Toutes licenciées scolarisées dans un LP																																				
<b>Composition des équipes</b>	De 3 à 4 compétiteurs filles et/ou garçons. Les équipes peuvent ne comporter que des garçons	De 3 à 4 compétitrices																																				
<b>Jeune arbitre</b>	1 jeune arbitre par équipe qualifiée de niveau district au moins. Il peut être d'une autre association sportive du département. Il ne peut pas être compétiteur au championnat de France.																																					
<b>Jeune coach - jeune capitaine</b>	Un jeune coach par équipe qualifiée / Présence obligatoire sur chaque match Il peut être non joueur mais dans ce cas la composition d'équipe sera de 5 joueurs maximum. Une équipe sans jeune coach sera déclassée <b>Le jeune coach peut intervenir dès lors que le volant n'est plus en jeu et pendant les pauses prévues par le règlement (pas d'intervention de l'enseignant)</b>																																					
<b>Formule de compétition</b>	<p>Au début de chaque match, un tirage au sort sera effectué pour déterminer l'identification des équipes en "équipe A" ou "équipe B" avant le dépôt de la composition d'équipe.</p> <p>Les 60 points sont répartis en 12 séquences (9 simples + 3 doubles), avec changement de joueurs (euses) aux scores suivants : 5/10/15 (1<sup>er</sup> set), 20/25/30 (2<sup>ème</sup> set), 35/40/45 (3<sup>ème</sup> set) et 50/55/60 (dernier set)</p> <p>Le match est gagné par l'équipe qui atteint la première 60 points (aucune prolongation)</p> <p style="text-align: center;"><b>La rotation des joueurs sera la suivante</b></p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>4</th> <th>5</th> <th>6</th> <th>7</th> <th>8</th> <th>9</th> <th>10</th> <th>11</th> <th>12</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AJ1</td> <td>AJ2</td> <td>AJ3</td> <td>AJ1</td> <td>AJ3</td> <td>AJ2</td> <td>AJ3</td> <td>AJ2</td> <td>AJ1</td> <td>AJ2J3</td> <td>AJ1J3</td> <td>AJ1J2</td> </tr> <tr> <td>BJ2</td> <td>BJ3</td> <td>BJ1</td> <td>BJ3</td> <td>BJ2</td> <td>BJ1</td> <td>BJ3</td> <td>BJ2</td> <td>BJ1</td> <td>BJ2J3</td> <td>BJ1J3</td> <td>BJ1J2</td> </tr> </tbody> </table>		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AJ1	AJ2	AJ3	AJ1	AJ3	AJ2	AJ3	AJ2	AJ1	AJ2J3	AJ1J3	AJ1J2	BJ2	BJ3	BJ1	BJ3	BJ2	BJ1	BJ3	BJ2	BJ1	BJ2J3	BJ1J3	BJ1J2
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12																											
AJ1	AJ2	AJ3	AJ1	AJ3	AJ2	AJ3	AJ2	AJ1	AJ2J3	AJ1J3	AJ1J2																											
BJ2	BJ3	BJ1	BJ3	BJ2	BJ1	BJ3	BJ2	BJ1	BJ2J3	BJ1J3	BJ1J2																											

### **3 / Proposition de formule de championnat départemental collège par équipe d'établissement (et excellence si nécessaire)**

- **Cinq séries de rencontres sur la journée**

Si huit équipes sont inscrites en championnat équipe (inscription auprès du service départemental et en copie à Vincent Rousselot et Jean-François Blanquet pour le **vendredi 22 janvier 2021**), se diriger vers un championnat sur la journée, avec 2 poules de 4 le matin et matches de classement l'après-midi.

Procéder à un interdistrict le mercredi précédent (27 janvier 2021), l'après-midi, pour hiérarchiser et qualifier certaines équipes.

Les équipes seront réparties dans les poules en fonction des résultats de l'interdistrict.

De la même façon, de 5 à 7 équipes inscrites, impose une formule sur la journée (formule championnat à 5 équipes, formule poules et classements pour 6 ou 7 équipes)



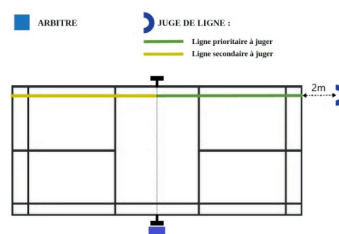
## B / Critérium

### 1 / Bilan (2018-2019)

- Les rencontres prévues ont eu lieu. Le championnat départemental a été organisé par le district de l'Arve le **mercredi 29 mai 2019** (12 équipes qualifiées dans toutes les catégories).

#### Quelques petits rappels et précisions :

- La position du juge de ligne : il est à placer à l'extérieur du terrain (2m si possible) dans la continuité de la ligne à juger.



- Version 2018 de la certification : Le résultat du questionnaire théorique est désormais entièrement séparé de la certification pratique (pas de report de points du questionnaire théorique sur la fiche de certification pratique)
- Il est nécessaire d'anticiper les compétitions pour organiser une formation théorique des jeunes officiels dans nos AS en amont. Mais aussi pour faire passer les tests théoriques avant les compétitions. Ainsi nos élèves auront les conditions nécessaires pour réussir leur certification pratique.

- Questions diverses

Les organisateurs (**destinataires de la circulaire départementale d'organisation**) ne doivent pas hésiter à rappeler certaines règles pendant l'échauffement des joueurs, voire joindre les référents de l'activité pour essayer d'avoir des réponses à certaines questions qui peuvent rester en suspens.

Critérium Départemental dans l'Arve			
Benjamines à Passy	Benjamins à Sallanches	Minimes filles à Scionzier	Minimes garçons à Passy
1) Samivel Bonneville	1) Samivel Bonneville	1) Balmettes Annecy 1	1) J. Brel Taninges
2) Blanchard Annecy	2) Clergeon Rumilly	2) Balmettes Annecy 2	2) Clergeon Rumilly
3) Barattes Annecy le V	3) Pays de Gavot St Paul	3) L. Armand Cruseilles	3) J. Prévert Meythet
4) Pays de Gavot St Paul	4) Balmettes Annecy	4) Boège	4) K. Ruby St Pierre
5) Corbet Samoëns	5) Monge St Jeoire	5) Seyssel	5) F. Mugnier Bons 1
6) Varens Passy	6) Armand Cruseilles	6) Taninges	6) M des Princes Seyssel
7) Balmettes Annecy	7) JJ Rousseau Thonon	7) Bons en Chablais 1	7) F. Mugnier Bons 2
8) Monge St Jeoire	8) K. Ruby St Pierre	8) Passy	8) PE Victor Cranves S
9) JJ Rousseau Thonon	9) P E Victor Cranves S	9) Scionzier 1	9) Corbet Boège
10) Beauregard Cran G	10) M Servet Annemasse	10) Scionzier 2	10) Varens Passy 1
11) Rives du Léman Evian 2	11) C. Claudel Marignier	11) Bons en Chablais 2	11) Varens Passy 2
12) Rives du Léman Evian 1	12) Barattes Annecy V Forfait	12) Bons en Chablais 1 Forfait	12) Barattes Annecy le V déclassé

- Le critérium académique** a été organisé en Savoie à Chambéry le **mercredi 6 juin 2019** (12 équipes qualifiées par catégorie).



## Critérium Académique en Savoie

Benjamins (11 équipes sur 12)	Benjamins (10 équipes sur 12)
2 <sup>ème</sup> Collège Samivel Bonneville	4 <sup>ème</sup> Collège Le Clergeon Rumilly
6 <sup>ème</sup> Collège les Barattes Annecy le Vieux	8 <sup>ème</sup> Collège Samivel Bonneville
7 <sup>ème</sup> Collège Raoul Blanchard Annecy	

### 1 / Bilan (2019-2020)

**Tous les critères ont été annulés !**

### 2 / Perspectives

- **Public visé et calendrier**

- La CMR entérinera les modalités de jeu et de qualification lors de son assemblée. Il est impératif d'en prendre **connaissance et de s'y conformer** dès le critérium départemental pour ne pas avoir de mauvaises surprises. **Il paraît incontournable de prévenir les joueurs dès le championnat de district**
- Proposition de formations départementale de jeunes arbitres

Formation JO (niveau district) championnat de simple	Collège minime et benjamin	2 décembre	?
Formation JO (niveau départemental) championnat de double	Collège minime et benjamin	20 janvier	?

- Proposition de **calendrier critérium collège** et lycée **2020/2021**

Critérium départemental		
Lycée / LP	7 avril	Annemasse
Collège minime et benjamin	19 mai	Chablais
Critérium académique		
Lycée inter départemental	?	?
Collège benjamin	2 juin	Le Pouzin / Cruas (Ardèche)

### 3 / Propositions et recommandations pour le critérium

- **Modalités de jeu**

	Collèges	Lycées
<b>Licenciés autorisés</b>	Benjamin(e)s Minimes / Cadet(te)s (un ou une par équipe)	Toutes catégories
<b>Composition des équipes</b>	Le critérium est interdit <b>aux joueurs classés au 1<sup>er</sup> septembre 2020</b> (de la catégorie départementale D à la catégorie nationale N). <b>Les catégories promotion qui ne sont pas considérées comme des classements peuvent jouer.</b>  Les équipes mixtes jouent dans la catégorie garçon. <b>Les benjamin(e)s peuvent jouer dans la catégorie minime.</b>	

	<p>4 ou 5 équipiers dont un jeune arbitre au moins</p> <p>A chaque rencontre, 3 ou 4 joueurs figurent sur la composition d'équipe.</p> <p>Un seul joueur peut disputer deux séquences par rencontre mais celles-ci ne peuvent pas être consécutives.</p>
<b>Jeune arbitre</b>	<p>Le jeune arbitre au moins de niveau district peut changer d'une rencontre à l'autre à condition qu'un autre joueur JA certifié prenne sa place (mais pas en cours de rencontre)</p> <p>Il peut être d'une autre catégorie d'âge et de sexe</p>
<b>Formule de compétition</b>	<p>Les rencontres se jouent en <b>trois séquences de jeu consécutives</b> : un premier simple, un second simple et le double qui achève le match.</p> <p>Le premier simple <b>se conclut à 15 points</b> (10 ou tout autre score convenu à l'avance si le temps imparti est réduit). Les deux partenaires des deux premiers belligérants endossent chacun le score acquis à l'issue du premier simple. Le second simple <b>se termine lorsque le score de 30 est atteint</b>. Le double part du score acquis précédemment et <b>s'achève lorsque le score de 45</b> est marqué par une des deux équipes.</p> <p>Chaque séquence, puis la rencontre peuvent être gagnées <b>avec un seul point d'écart</b> (15-14, 30-29 ou 45-44).</p> <p>Il n'y a <b>pas de temps d'arrêt entre les différentes séquences</b>. Un changement de côté, dès qu'une équipe arrive à la moitié du score (8 pour le premier simple, 23 pour le second simple et 38 pour le double), peut donner lieu à une interruption de 1 minute et à ce moment-là, <b>deux élèves peuvent venir conseiller</b> le joueur s'il le souhaite.</p> <p>Les enseignants ne doivent en aucun cas pénétrer sur les terrains pendant le temps de jeu.</p> <p>Au niveau district, on laisse la possibilité aux enseignants d'intervenir.</p> <p>En cas d'égalité entre deux équipes à l'issue de la phase de poule, c'est le <b>match particulier qui fait foi</b>.</p> <p>S'il y a égalité entre plus de deux équipes à l'issue de la phase de poule, on utilise dans l'<b>ordre des critères suivants</b>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le point-averse sur l'ensemble des matchs de la poule</li> <li>- le set-averse sur l'ensemble des matchs de la poule</li> </ul>

- **Composition des équipes : recommandations**

Au niveau **district, voire interdistrict**, on peut donner la possibilité de composer des **équipes de 3 joueurs** pour permettre aux jeunes de jouer un maximum de rencontres. Par contre dès le **critérium départemental**, toutes les équipes doivent se présenter à **4 (ou 5)** et avoir la possibilité de **détacher à chaque rencontre un arbitre** pour l'organisation (le rappeler lors des compétitions de district). L'arbitre peut changer d'une rencontre à l'autre.

<p><b>Composition des équipes et arbitrage</b></p>	<p>Les compositions d'équipe doivent impérativement être inscrites avant le début du match.</p> <p>Dans la phase de poule, <b>chaque équipe qui joue, inscrit un jeune officiel</b> dans sa composition d'équipe. <b>Celui-ci œuvre conjointement avec le jeune officiel détaché par l'équipe adverse sur un match dans une autre poule. L'équipe qui ne joue pas n'arbitre pas.</b></p> <p>Si une équipe se présente à 3 joueurs ou sans jeune officiel du niveau requis lors du critérium départemental, elle joue mais se voit <b>déclassée à l'issue des rencontres de poules et de classements annexes</b> (même si des matches sont gagnés sportivement).</p>
<p><b>Volants</b></p>	<p>Lors du critérium départemental, il est impératif de prévoir des <b>volants identiques</b> pour toutes les rencontres de la compétition (si possible des volants Yonex Mavis 500 ou 600 qui ont une trajectoire qui se rapproche de celle des volants en plume).</p> <p>Pour la compétition excellence (départementale ou académique), prévoir 3 volants en plume par match.</p> <p>Il serait souhaitable que les volants soient fournis en amont par le SD aux responsables de l'organisation des championnats départementaux.</p>

- **Validation des jeunes arbitres**

- Au sein de chaque association sportive ou après une formation ou une compétition, **chaque enseignant concerné** doit envoyer **la liste de ses jeunes arbitres validés au niveau district** à son délégué de district (recensement du nombre de validations au sein des AS) et au directeur départemental UNSS.
  - Vous pouvez aussi **directement demander** la validation de vos élèves (au niveau district) sur **le site opus** en entrant vous-même vos données.
- **Au critérium départemental, chaque enseignant qui désire la validation d'un ou plusieurs jeunes arbitres doit amener la feuille complétée qui atteste que l'élève a bien passé le test théorique en amont.**

## **C / Formation et responsabilisation des jeunes arbitres**

**Faisons en sorte que le jeune arbitre, s'il le souhaite, puisse toujours avoir la possibilité de jouer au cours d'une compétition.**

- **Période de formation**

- **Plusieurs moments de formation** ont été organisés en 2018-2019 dans le département au niveau des districts :

- ☞ Dans le Faucigny, une journée de rencontre amicale est organisée. Les AS sont regroupées en centre de formation par secteur géographique. L'accent est mis sur la mise en pratique de l'arbitrage (utilisation des feuilles de score, les annonces...).
- ☞ Pour le district de l'Arve une journée de formation à eu lieu à Passy regroupant 25 élèves. Ils se sont tous impliqués dans l'arbitrage de rencontre sous la formule « critérium ». Un rappel des principaux attendus de l'arbitrage en simple est effectué avant de mettre en pratique ce que chaque élève à pu voir dans les AS.
- ☞ Au collège des Balmettes, pour les districts d'Annecy, **le mercredi 20/03/2019**, une affluence record : niveau district (95 élèves et 10 enseignants qui représentaient 8 collèges) ; les jeunes arbitres du collège les Balmettes ont participé à l'encadrement (pour la partie pratique) des groupes constitués après la partie théorique.

- **Plusieurs moments de formation** ont été organisés en 2019-2020 dans le département au niveau des districts ???

- ☞ Pour le district de l'Arve une journée de formation à eu lieu à Scionzier le 19 février formant 26 jeunes arbitres. Ils se sont tous impliqués dans l'arbitrage de rencontre sous la formule « critérium ». Un rappel des principaux attendus de l'arbitrage en simple est effectué avant de mettre en pratique ce que chaque élève à pu voir dans les AS et lors du rappel théorique en début de rencontre.
- ☞ Pour le district d'Annecy, au collège des Balmettes, une formation était prévue le 25 mars mais a du être annulée.

- **Chaque enseignant qui prend en charge une AS badminton** doit participer à la formation de ses arbitres, en faisant passer les tests théoriques et pratiques de district tôt dans la saison, lors d'entraînements au sein de l'établissement (avant les premières compétitions de district). Chaque enseignant doit pouvoir participer à la validation pratique sur les lieux de compétition.

### ● Organisation des compétitions

- Le service départemental propose qu'à chaque championnat départemental, un enseignant soit **responsable de la certification des jeunes arbitres** (niveau pratique). **Cette présence s'avère indispensable dans les faits.** Le responsable désigné peut faire un point avant le début de la compétition (et à la fin, valorisant notamment l'engagement des jeunes arbitres présents) et devient le référent naturel pour les jeunes (et les moins jeunes !) en demande d'interrogations.

### ● Un cadre d'intervention clair pour les jeunes arbitres

Pour formaliser, faciliter et valoriser le travail de nos jeunes :

- ☞ Chaque jeune apprend à **arbitrer avec la feuille type** pour éviter les changements sources de difficultés d'une compétition à l'autre.
- ☞ Dès le district, même en **arbitrage partagé** (parce qu'équipe de 3 autorisée), le jeune arbitre **insiste sur le protocole** (tirage au sort, vocabulaire de base...). Ne pas hésiter à installer ce protocole en cours d'EPS pour habituer nos jeunes élèves à devenir autonome précocement.
- ☞ L'organisateur impose un **espace à l'arbitre** dans le paysage de la rencontre (debout sur une chaise, espace interdit aux autres joueurs...)
- ☞ Les autres **joueurs disponibles** peuvent s'installer comme juges de ligne (gestes) voire de service.

### ● Proposition de stages de formation pour l'année 2020/2021

- **Annecy au collège des Balmettes pour les districts annéciens (deux groupes distincts : niveau district et niveau départemental)** : théorie et pratique (encadrée par des jeunes arbitres de niveaux variés : départemental et académique). Match arbitré au micro, règles du simple, vocabulaire de base de l'arbitre, utilisation d'une feuille de match en simple et en double, les gestes du juge de ligne, les fautes au service... Date à définir (mars/avril)
- **Districts de l'Arve (mars)** : théorie et pratique : posture et positionnement des arbitres et juge de ligne pour un arbitrage collectif. 2 pôles sont envisagés afin de procéder à mise en pratique des arbitres de niveau district et départemental. Une journée de rencontre amicale sera organisée sous forme de « critérium » afin d'impliquer l'ensemble des joueurs dans l'arbitrage (règles du simple et/ou du double, vocabulaire de base de l'arbitre, utilisation d'une feuille de match, le positionnement et les gestes du juge de ligne).
- **Districts du Chablais** : date à définir lors des réunions de district. Possibilité d'une intervention d'un référent badminton de la Haute-Savoie (mars ou avril).
- **District du Faucigny** : une journée de rencontre amicale sera organisée. L'accent sera mis sur la mise en pratique de l'arbitrage (utilisation des feuilles de score, les annonces...).

## D/ PNDSS 2020-2024 :AIRé (accessibilité, innovation, responsabilité)

### >>> Une dimension éducative encore plus affirmée

- **La certification et la formation : le travail engagé porte ses fruits**
- La certification des jeunes officiels au niveau départemental et académique demande un **gros investissement** de la part des animateurs d'AS tant dans la certification théorique (questions sur des modalités de jeu qui n'existent pas dans le domaine sportif scolaire...) que dans la certification pratique (rôle et gestes du juge de service...) et une **véritable débauche d'énergie, de concentration et de mémorisation** pour nos jeunes volontaires. Ce premier pas vers plus d'adéquation

entre le jeune pratiquant scolaire occasionnel et des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à sa formation globale doit se poursuivre.

- **Les tests théoriques et pratiques : du district à l'académie**

## **E / Harmonisation académique**

- **Les différents collègues qui participent à cette journée sont notamment reconnus aptes par la CMR à certifier le niveau académique d'arbitre sur une compétition départementale.**

## **F / Différents outils à disposition**

- **En pièces jointes**

- Une feuille de score vierge pour les rencontres du critérium utilisable du district à l'académique.
- Un exemple de feuille de score complétée pour le critérium.
- Deux feuilles de score vierges pour le championnat par équipe établissement et excellence (une qui débute par les simples et l'autre qui débute par les doubles).
- Le positionnement des juges de ligne sur le terrain

- **Sur le site national (unss opuss)**

- Un document revisité et réactualisé « **Je suis jeune arbitre de badminton 2020** » : règlement, attentes, modalités de l'option facultative au Bac...

- **Sur le site départemental**

- **Le diaporama de la formation annécienne « jeune officiel de niveau district »** est installé sur le site. Après une présentation de l'activité (historique, pratique culturelle, résultats internationaux, perspectives) se succèdent les prérogatives du jeune officiel, l'espace de jeu et les modalités d'évolution, la communication.
- **Un autre diaporama évoque « le déroulement d'une rencontre gérée par un jeune officiel »** autour d'une vingtaine de questions représentatives

- **A disposition sur demande par mail**

- Les documents permettant de faire passer les **tests de niveau district, départemental ou académique** (questionnaire, fiche réponse élève et fiche de correction).
  - **Des documents** à la demande **pour organiser un championnat** (feuille de score personnalisée, tableaux, rotations des jeunes officiels, positionnement des juges de ligne)
  - **Une animation PREZI qui présente les règles du badminton de manière plus originale**
  - Pour toutes questions ou interrogations, n'hésitez pas à nous contacter **par mail**

**Référents académiques** pour l'activité badminton et responsables « jeunes officiels »  
Haute-Savoie :

Vincent Rousselot (collège JJ Gallay Scionzier) / [vincerousselot@yahoo.fr](mailto:vincerousselot@yahoo.fr)

Jean-François Blanquet (collège les Balmettes Annecy) / [jef.blanquet@gmail.com](mailto:jef.blanquet@gmail.com)

## **G / Représentation de la Haute-Savoie à la Commission Mixte Régionale**

Vincent Rousselot (collège JJ Gallay SCIONZIER)